



**Vous êtes responsable d'une association loi 1901 ou d'une collectivité locale et vous souhaitez témoigner votre reconnaissance aux bénévoles qui vous entourent.**

**Le Cercle National des Bénévoles (CNB)** est là pour vous y aider. Nous sommes une association nationale dont l'objectif est de promouvoir le bénévolat sous toutes ses formes et d'en honorer les acteurs par l'attribution du **Mérite Bénévole** et des médailles associées.

Chaque année **le Cercle National des Bénévoles** met à l'honneur des hommes et des femmes dont l'investissement au service des autres est un exemple. Tous ont été touchés d'être ainsi reconnus par leurs pairs.

**En déposant pour eux une demande d'attribution du Mérite Bénévole**, vous mettez en lumière vos bénévoles – qu'ils soient dirigeants ou hommes (femmes) de terrain – et vous les encouragez à poursuivre leur engagement.

Le Mérite Bénévole comporte cinq échelons : **JUNIOR** (*pour les jeunes de moins de 20 ans avec deux années minimum d'activités bénévoles*) **BRONZE**, **ARGENT**, **OR** et enfin **VERMEIL** en fonction du nombre d'années d'activités bénévoles et des services rendus.

Après examen par un jury national indépendant, la liste des récipiendaires est publiée le 5 décembre de chaque année à l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat.

**Le dépôt de dossier est gratuit. Le diplôme d'honneur est offert par le CNB.**

L'achat de la décoration pendante ou de la médaille de table est facultatif. Il est laissé à l'appréciation du récipiendaire et de son entourage.

N'hésitez pas à me contacter, j'aurais plaisir à en parler avec vous.



**Gilles KOCH**

Délégué Départemental de l'Isère  
du Cercle National des Bénévoles

06 11 64 35 16  
[kochgi@wanadoo.fr](mailto:kochgi@wanadoo.fr)

